

Se publie le LUNDI et le JEUDI de chaque semaine.
Termes d'abonnement. — Pour l'Année... \$2.50.
Six Mois... 1.25.
Trois Mois... 0.75.
Payable d'Avance. A la fin de l'Année... 3.00.

L'Ére Nouvelle,

Tarif des Annonces. — Les annonces sont cotées sur type.
Brevier.
La première insertion, par ligne... 20 0 4
Les insertions subséquentes, par ligne... 0 0 1

JOURNAL DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.

PUBLIÉ TOUS LES LUNDIS et JEUDIS.

INDUSTRIE et PROGRES.

W. H. ROWEN, IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE

FEUILLETON DE L'Ére Nouvelle.

7 JUILLET 1862.

L'ESCLAVE BLANC.

CHAPITRE XLV.

TOM LE SAUVAGE.

(Suite.)

Pour plus de sûreté, huit ou dix hommes furent envoyés à cheval sur les bords du marais, avec tous les chiens mouins ut, tandis que cinq ou six des plus résolu...
Quatre ou cinq cavaliers furent bientôt sur sa trace. Snadragon, le régisseur qui conduisait la chasse, atteignit le nègre fugitif, et après lui avoir en vain crié de se rendre et avoir déchargé sur lui ses pistolets, qui le blessèrent légèrement, il essaya de le saisir. Snadragon était un homme vigoureux, mais il avait trouvé un adversaire qui ne l'était pas moins. Tom le sauvage (si en effet c'était lui), épuisé et blessé qu'il était, étreignit son assaillant entre ses bras; tous deux se roulerent à terre, et le content du nègre ne fut pas longtemps à trouver le cœur du régisseur. Mais les chiens et les autres chasseurs étaient déjà sur lui, et, avant qu'il pût se relever, il fut fait prisonnier et solidement garrotté. La troupe entière ne tarda pas à se réunir, et les plus violents proposèrent de venger le régisseur en mettant à mort le prisonnier sans de sembler. Mais le plaisir et la gloire de faire paraître de leur capture, joints à la nécessité de prouver l'identité du prisonnier, pour toucher la récompense promise par le général Carter, retardèrent cette procédure sommaire, et on résolut de pousser jusqu'au village, chef-lieu de justice de paix du canton et de l'y renfermer en prison.

vapeurs méphitiques, nous la trouvâmes encombrée de marrons capturés, dont quelques uns étaient baignés dans leur sang; il y avait avec eux deux femmes blanches accusées de quelque vol. Les esclaves devaient y rester jusqu'à ce que leurs maîtres eussent payé les récompenses promises et certains droits et frais fixés par la loi en pareille circonstance.
En manière de rafraîchissement, après leurs fatigues et en commémoration de leurs exploits, les chasseurs s'étaient livrés à de copieuses libations d'eau-de-vie de pêches et de whiskey. Le cadavre du régisseur, transporté dans la taverne et couché sur la table ne tarda pas à exciter chez les spectateurs une indignation furieuse.
Comme il était absolument impossible de faire entrer aucun prisonnier de plus dans la geôle, les deux qu'avait faits la division à laquelle je m'étais joints furent ferrés, menottés, et attachés par de lourdes chaînes de feu aux barreaux de la fenêtre de la prison.
Ce ne fut qu'à l'aide des plus grands efforts que je maîtrisai mon émotion, lorsque, me frayant un passage à travers la foule des blancs et des noirs qui s'étaient accumulés autour de lui, j'approchai de celui qu'on supposait être Tom le sauvage!
J'attachai sur lui un regard plein d'anxiété. Il était bien changé, et cependant je n'eus pas de peine à reconnaître les traits, trop profondément gravés dans mon esprit pour que je puisse les oublier, de celui qui vingt ans auparavant avait été mon ami. Je m'y attendais; mais quelles angoisses empirèrent mon cœur quand je le reconnus positivement! Il fallait nécessairement me contraindre, et je le fis. Je lui adressai quelques mots; et reconnaissant au ton de ma voix et à mes regards que j'éprouvais de la sympathie pour lui, il quitta cet air d'arrogance et de bravade, semblable à celui du lion enchaîné, dont il avait jusque-là regardé la foule; et d'une voix douce et suppliante, il me conjura de lui procurer un peu d'eau.
J'obins de l'un des nègres qui étaient présents, en lui promettant un demi-dollar, qu'il m'en apportait une pleine corde; mais à peine le prisonnier blessé s'approcha-t-il lentement de ses lèvres avec ses mains liées, qu'un blanc bien mis la frappa de la canne qu'il tenait à la main, et la jeta à terre. Je ne pus m'empêcher de laisser échapper cette injure inutile et cruelle; mais l'homme à la canne, se retournant vers moi avec force jurons, me demanda qui j'étais, pour me mêler d'accorder quelques soulagemens à un nègre assassin; et en attendant sur moi les yeux de la foule, il commença à rendre ma position très-embarrassante.
Dans le moment même, nous entendîmes de violents éclats de voix à la porte de la taverne voisine. Une lutte venait de s'engager. Tous ceux qui s'étaient réunis autour des prisonniers coururent de ce côté, à l'exception du nègre qui avait apporté l'eau, et qui resta pour me rappeler le demi-dollar. Je lui en promis un entier s'il voulait m'apporter une seconde corde pleine, ce qu'il fit; en sorte que moi pauvre ami put, cette fois, sans interruption, étancher la soif fiévreuse qui le torturait. Bientôt soit le ciel, que j'ai pu du moins lui rendre ce léger service.
Incapable que j'étais de le secourir, j'éprouvai un invincible désir de m'en faire reconnaître. Je sentis que pour son âme noble et généreuse ce serait encore une satisfaction, au milieu de ses dettes personnelles, de savoir que son ami, son vieil associé, était plus heureux que lui. Je m'approchai tout près de lui, et plaçant ma main sur son bras, je lui dis à voix très-basse:
— Mhomas, me reconnaissez-vous? Rappelez-vous Loosahachee! rappelez-vous Anne, comment elle a été tuée, et comment vous avez juré sur sa tombe de la venger! Rappelez-vous Martin, le régisseur, et comment nous l'avons enterré tous les deux à côté de son chien! Rappelez-vous notre séparation quand je partis pour le Nord et vous pour le Sud! Je suis Archy, me reconnaissez-vous?
Comme ses yeux se fixèrent tendrement sur moi quand je commençai à parler, et comme il me devora, pour ainsi dire, du regard quand je poursuivis! Moi aussi j'étais bien changé, — beau, coup plus que lui; mais avant que j'eusse prononcé mon nom, je vis qu'il m'avait reconnu. Tout à coup l'éclair de joie qui avait illuminé sa physionomie disparut; ses traits reprirent cette expression de sombre défi qui semblait dire à ses oppresseurs:
— Faites-moi le plus de mal que vous voudrez, je suis prêt.

ETRANGER.
Les vingt-six martyrs et l'Eglise du Japon.
Nous empruntons au Journal des Villes et des Campagnes l'article suivant au sujet des 26 martyrs du Japon qui viennent d'être canonisés:
Le Japon, situé à l'extrême Orient, était absolument inconnue aux anciens, et dans les temps modernes les Européens y abordèrent pour la première fois il y a un peu plus de trois cents ans.
Nous ne connaissons de son histoire véritablement que les cent années pendant lesquelles il fut ouvert aux missionnaires et sauf quelques relations hollandaises, nous ne pouvons étudier ses traditions que dans les récits de ceux qui furent les apôtres du christianisme sur cette terre lointaine, ou dans les actes des martyrs qui l'arrosèrent de leur sang.
A propos de la visite des ambassadeurs japonais, la presse parisienne a donné, sur le degré de civilisation de ce peuple, des détails plus ou moins certaines et authentiques et que, bien entendu, elle a surtout cherché à rendre piquants. Ainsi on s'est beaucoup égayé sur la qualité des fonctionnaires à commencer par l'empereur, et chacun a voulu voir le premier ambassadeur avec celui qu'on appelait suivant un prétendu langage officiel son ombre. La vérité est qu'il y a, depuis plusieurs siècles, au Japon, une dynastie souveraine dont le représentant, plus ou moins légitime, régit et ne gouverne pas, c'est le Mikado, et son lieutenant ou premier ministre, une sorte de maire du palais, le Siogoun, dont la fonction est le plus souvent héréditaire; et celui-ci a le pouvoir réel et gouverne. On voit que ce système de gouvernement rappelle à certains égards le gouvernement constitutionnel.
Si nous ajoutons que la contrée est divisée entre un petit nombre de grands propriétaires ou vassaux relevant du Mikado, nous arriverons à cette réflexion que notre système féodal du moyen âge se retrouve à nos antipodes, et qu'à part tout les ambassadeurs japonais, sans aucun bien préparé pour comprendre la constitution anglaise. Ajoutons, toutefois, qu'il y a entre les deux gouvernements, toute la distance qui sépare le despotisme oriental d'avec ces procédés sommaires de la liberté politique et du régime parlementaire. Non n'insistons pas sur la physionomie curieuse de ce peuple. Il nous suffit de le montrer en quelque ligne aux prises avec notre civilisation, dans la lutte vraiment héroïque qu'engageront les missionnaires des seizième et dix-septième siècles.
En 1513, un vaisseau portugais, détourné de sa route par des vents contraires, fut jeté sur les côtes du Japon, alors inconnues. Ce fut une occasion de nouer les premières relations commerciales. Quelques années plus tard, en 1548, un grand seigneur japonais, forcé de fuir sa patrie, vint à Malacca, y vit Saint-François Xavier et fut baptisé avec ses deux domestiques.
L'année suivante, 1549, le saint s'embarqua avec les nouveaux convertis et deux autres Pères de la compagnie de Jésus, sur une jonque de pirates, pour aller chercher une nouvelle terre promise à son génie chrétien et à un zèle qui le dévorait. En deux années il parcourut toute la contrée, répandant les lumières et les purs enseignements de la religion du Christ au milieu du peuple qu'il entraînait dans les cours de plusieurs princes qui l'écoutaient, et jusqu'à Menaco, capitale de l'empire. C'est dans ses lettres qu'il faut chercher les impressions que ressentit cette âme grande et enflammée pendant deux années et demie (1549-1551) d'un apostat véritablement merveilleux.
« Je suis tout blanc, écrivait Xavier, âgé de 43 ans à peine, à ses frères d'Europe, néanmoins je suis plus rouge que le feu. Aussi faut-il convenir que les fatigues qu'on essuie pour instruire un peuple ingénu, et qui aime la vérité, qui prend la raison pour guide et qui veut sincèrement se sauver, causent une joie bien vive. »
Il faut mettre en effet les Japonais bien au-dessus des Indiens et des Chinois pour les vertus guerrières, le courage, la loyauté et le sentiment de l'honneur.
Le saint et les missionnaires qui le suivirent les comparent volontiers aux Espagnols et aux Portugais, ce qui n'est point un petit éloge dans leur bouche, et au seizième siècle, c'est-à-dire au siècle de Charles Quint un tel peuple semblait fait plus que tout autre pour embrasser le christianisme; aussi, trente ans après le départ de St. François-Xavier, on comptait au Japon plus de six cent mille chrétiens indigènes sous la direction de cent trente membres de la compagnie de Jésus, et en l'année 1557, de jeunes ambassadeurs de trois principaux princes

après avoir rendu visite à Philippe 11, roi d'Espagne, allaient à Rome rendre hommage au Saint-Père Grégoire XIII, qui le reçut en grande pompe et mourut pendant leur séjour et assistèrent à l'exaltation du grand Sixte V, qui les reçut à son tour et leur remit, pour ceux qui les avaient envoyés, des lettres qu'on peut lire dans l'histoire si intéressante du P. Charlevoix.
Cet ambassade, moins solennelle, il est vrai que celle à laquelle nous venons d'assister à Paris, puisqu'elle n'émanait pas de l'empereur, mais de souverains vassaux, la seule que l'Europe ait reçue jusqu'à nos jours, avait comme symptôme de la situation du pays une haute signification. Mais la politique vient tout gâter et les épreuves commencent.
Les maîtres du Japon qui avaient d'abord toléré, encouragé et protégé les missionnaires comme des intermédiaires précieux pour nouer des relations commerciales et obtenir quelques rayons de cette civilisation européenne dont ils sentaient instinctivement la puissance, s'effrayèrent des conquêtes rapides de cette même civilisation, surtout le jour où ils rencontrèrent chez les Jésuites, en apparence si dociles et si dévoués jusque-là, cette résistance de la conscience religieuse contre laquelle se brisent toutes les tentatives de l'ambition humaine et du despotisme brutal.
Deux ambassades furent, à une année de distance, envoyées au gouverneur des Philippines. Le rusé Taranda essaya bien, il est vrai, de déguiser le caractère de sa mission. Mais quand il fit allusion à un tribut exigé par son maître, le fier Castilla répondit sans hésiter, que les tributs des Espagnols étaient les boules de leur artillerie.
Taranda dissimulant, exposa alors la pénurie des prédicateurs évangéliques au Japon et il en demanda de nouveaux au nom de son maître sous la seule condition que ce fussent des franciscains.
Le rusé japonais espérait qu'on aurait meilleur marché des Frères mendiants que des Jésuites, il voulait colorer son échec en obtenant du moins, par réciprocité, l'envoi d'une sorte d'ambassade qui augmenterait aussi le nombre des otages que son maître avait déjà, et il espérait beaucoup de la rivalité qu'il croyait exister et qu'il comptait attiser entre eux et les Jésuites.
A la suite de ses deux ambassades dans les détails et les conséquences desquelles nous ne pouvons entrer, fut établie au Japon une mission franciscaine. Taïcosama fit le meilleur accueil aux nouveaux venus, et alla jusqu'à leur laisser ouvrir une église et leur permettre de bouche de prêcher publiquement la loi aux indigènes. Mais quand il eut reconnu que les humbles disciples de Saint-François d'Assises n'étaient pas moins inflexibles, et par conséquent moins dangereux pour ses desseins que les frères et successeurs de Saint-François Xavier, il ressentit d'autant plus de rage que son mécompte était plus complet.
III
Dans les premiers jours de décembre 1596, dix gardes entourèrent la maison où les Pères franciscains demeuraient, et quelques jours plus tard on leur signifia la sentence qui suit:
« Après que l'empereur, dans les années coulees, eut prohibé la loi qu'enseignaient les Pères, d'autres Pères de la qualité d'envoyés de Léon sont venus habiter dans la capitale et enseigné la même loi. Pour cette cause, ils sont condamnés avec les Japonais qu'ils ont convertis à leur loi, tous ensemble au nombre de vingt-quatre, et vous les crucifierez à Nangassaki. Et attendu que pour l'avenir Sa Majesté prohibe de nouveau cette loi de la manière rigoureuse, sachez qu'il ordonne d'observer son décret très-sab. solennel. Et s'il arrive que quel qu'un contrevienne au dit décret, le contrevienner avec toute sa race sera puni de mort. »
Quoi de plus BARBARE qu'une telle solidarité!
Cette sentence s'appliquait à six franciscains, dont trois prêtres et trois frères laïcs, et à quinze laïques japonais du tiers ordre de Saint-François.
Les membres de la compagnie de Jésus, qui résidaient dans le voisinage, s'offrirent d'eux-mêmes ou furent arrêtés en même temps. Mais les nombreux et puissants amis qu'il comptait parmi les païens, et l'empereur lui-même, ne voulurent garder que trois frères servants ou catéchistes d'origine japonaise. C'est ainsi que le nombre des condamnés fut fixé à vingt-quatre.
Suivant l'habitude des persécuteurs, on mit un cruel raffinement dans l'exécution de la sentence.
Le 3 janvier 1597, les mains attachées derrière le dos, les prisonniers furent traînés à travers les rues de la capitale; puis on leur coupa à chacun une partie de l'oreille gauche. L'ordre était de couper le nez et les deux oreilles, mais l'officier touché d'une pitié secrète, crut pouvoir risquer cet adoucissement.
Les prisonniers, à demi nus, mal nourris au cœur de l'hiver, dans un pays où le froid est rigoureux, durent faire à

per, suffit pour en comprendre la sagacité, et pour rendre possible l'accomplissement des préceptes qui paraissent le plus au-dessus de nos forces, il ne faut jeter les yeux sur les recommandations qui sont promises à ceux qui les observent, et sur les châtiements dont leur transgression sera suivie.
Cette morale n'est guère suivie.
A un despote payen, et l'ambition acheva d'enflammer et de déchaîner contre les chrétiens le cœur de Taïcosama, le second des deux Siogoun dont nous avons parlé, et qui fut au Japon, ce que de nos jours Mehemet-Ali fut pour l'Égypte. Il avait été bûcheron, et par la faveur du prince, par ses exploits militaires, par ses calculs et ses menées politiques, dégagé d'ailleurs qu'il était de toute espèce de scrupule, il était arrivé au trône d'abord, puis à la domination de toute la Chine et avait déjà fait celle de la Corée, quand un chrétien apostat. Tgranda Kigenon, vint lui dénoncer les richesses naturelles de l'archipel des Philippines, ainsi que le petit nombre et les faibles ressources des colons Espagnols. Cette faiblesse n'était que trop réelle à ce moment (1592-1593), et la révélation en flamma la convoitise de Taïcosama.
Deux ambassades furent, à une année de distance, envoyées au gouverneur des Philippines. Le rusé Taranda essaya bien, il est vrai, de déguiser le caractère de sa mission. Mais quand il fit allusion à un tribut exigé par son maître, le fier Castilla répondit sans hésiter, que les tributs des Espagnols étaient les boules de leur artillerie.
Taranda dissimulant, exposa alors la pénurie des prédicateurs évangéliques au Japon et il en demanda de nouveaux au nom de son maître sous la seule condition que ce fussent des franciscains.
Le rusé japonais espérait qu'on aurait meilleur marché des Frères mendiants que des Jésuites, il voulait colorer son échec en obtenant du moins, par réciprocité, l'envoi d'une sorte d'ambassade qui augmenterait aussi le nombre des otages que son maître avait déjà, et il espérait beaucoup de la rivalité qu'il croyait exister et qu'il comptait attiser entre eux et les Jésuites.
A la suite de ses deux ambassades dans les détails et les conséquences desquelles nous ne pouvons entrer, fut établie au Japon une mission franciscaine. Taïcosama fit le meilleur accueil aux nouveaux venus, et alla jusqu'à leur laisser ouvrir une église et leur permettre de bouche de prêcher publiquement la loi aux indigènes. Mais quand il eut reconnu que les humbles disciples de Saint-François d'Assises n'étaient pas moins inflexibles, et par conséquent moins dangereux pour ses desseins que les frères et successeurs de Saint-François Xavier, il ressentit d'autant plus de rage que son mécompte était plus complet.

Le P. commissaire des Franciscains écrivit au seul frère qui fut absent lors de l'arrestation et qui demandait à partager le sort de ses compagnons: « Mon frère Jérôme, nous sommes condamnés à la mort de la croix pour avoir prêché le saint Évangile; on nous a coupé une partie de l'oreille et l'on doit assurer-tou, nous coupe également le nez. Je vous prie et je vous ordonne, pour la consolation des chrétiens et afin que l'ordre de notre Père saint François ne périsse pas au Japon, de demeurer présentement caché.
« ... Recommandez-nous à Dieu, dont nous espérons recevoir une faveur insigne en souffrant pour son amour. »
Paul Miki, frère et catéchiste de la Compagnie de Jésus, disait dans le cours du voyage:
« J'ai trente-trois ans, âge auquel Jésus-Christ, notre Sauveur, a souffert pour moi; et c'est aujourd'hui le jour de Jésus, (c'est-à-dire de la circoncision de Jésus et la Compagnie duquel japonais, malgré mon indignité; (aujourd'hui est jeudi, et l'on dit que ven dradi nous serons mis à mort) je me rejouis de pouvoir imiter, en si peu que ce soit, mon Jésus-Christ, qui a tant souffert pour moi. »
Un jeune homme de quinze ans qui allait mourir avec son père, écrivait à sa mère:
« N'ayez aucune peine de notre sujet, parce que nous allons vous attendre dans le paradis. »
Un enfant de douze ans, baptisé quelques mois auparavant, battait des mains au pied de sa propre croix en répétant ce cri consolateur: Paradis! paradis!
Les vingt-six croix avaient été dressées sur des collines qui dominent Nangassaki. Le P. commissaire des franciscains avait demandé comme une faveur d'être cloué sur la sienne. Cette faveur lui fut refusée; il baissa du moins le bois sacré avant de le rougir de son sang.
Tous y furent attachés par des anneaux de fer qui serrirent leurs jambes et leurs bras, et deux lances qui traversèrent le corps de chacun d'eux de l'épaule au flanc opposé ajoutèrent une sorte de croix de saint André à la croix de Jésus-Christ.
Avant d'exalter leur dernier soupir, ils purent rendre témoignage de leur foi en adressant des paroles suprêmes à la multitude qui les environnait, et qui, malgré les gardes et de terribles menaces, se précipitait vers eux pour recueillir leurs adieux et leur sang. Ce martyre solennel eut lieu le 5 février 1597.
Le lieu de l'exécution, appelé depuis Champ des Martyrs, fut toujours salué par le canon des vaisseaux portugais à leur entrée dans le port. Les chrétiens l'avaient environné d'une palissade et d'une haie de bambous; des roses et des fleurs croissaient dans les trous où avaient été les croix; plus tard vingt-six arbres et enfin la croix du Rédempteur y furent plantés.
Quant aux corps, les relations nous disent qu'ils se conservèrent et furent respectés par les oiseaux de proie jusqu'au jour où, dérochés ou rachetés au poids de l'or par les pitié des fidèles, ils allèrent enrichir les églises de Manille, de Macao, ou leurs oratoires domestiques et cachés.
Le pape Urbain VIII déclara martyrs les vingt-six suppliciés de Nangassaki, par décret du 10 juillet 1627.
Par un autre décret du 11 septembre, de la même année, il accorda la permission de célébrer la messe des vingt-trois membres de l'ordre de Saint-François, déclarant que l'on pouvait traiter la cause de leur canonisation.
Ce décret constitue ce que, dans le langage de l'Église, on appelle la Beatification.

DE LA BÉDOLLIERE.
A CONTINUER.

En 1629, le même qualité de bienheureux fut érigée en trois membres de la compagnie de Jésus.

Telle est, en abrégé, l'histoire de ces serviteurs de Jésus-Christ que le monde catholique tout entier salue au moment où nous écrivons avec des prières et des chants qui semblent l'écho de ceux qu'en mourant ils commençaient sur la terre, et qu'ils continuent incessamment dans le ciel.

IV.

Taiocama ne survécut aux vingt-six martyrs que dix-huit mois, et mourut à l'âge de soixante quatre ans, après avoir employé ses derniers jours à assurer le trône à son fils, âgé de six ans, et à lui-même les honneurs de l'apothéose.

Epaisé par la débâche, il avait déjà fait construire à Méaco, un superbe temple où il voulait être adoré sous le titre de Xin-Fachiman, c'est à dire de nouveau Fachiman, nom d'un lama célèbre par ses conquêtes et regardé comme le dieu de la guerre.

En vain le P. Rodriguez, conservé par lui comme interprète, l'exhorta dans ses derniers moments. Il résista; toutefois il fit remettre au Père, après l'avoir bien reçu, de beaux présents pour lui et pour un officier Portugais. Quelques jours après, le 16 septembre 1598, l'année du trône s'en était allée.

Suivant le mot de Tertulien, le sang des martyrs fut encore une semence de chrétiens. Pendant l'année 1599, on baptisa 70,000 indigènes, et cette même année, pour la première fois, le pays posséda des prêtres indigènes séculiers. Le fils de Taiocama paya les crimes de son père. Le chef de la régence, Day-susama, occupa le trône. En vain, en 1614, Pello-Jorg, ce fils de Taiocama, essaya d'être reconquis son royaume; il fut vaincu dans une bataille où, dit-on, cent mille hommes périrent, et il disparut pour toujours, s'étant, comme on croit réfugié en Chine.

Cette année la persécution qui n'avait point cessé, fut étendue à l'Empire par un édit général. L'histoire, en 1822, a enregistré le martyre glorieux de vingt-deux religieux jésuites dominicains et franciscains brûlés vifs à Nan-ganski, sur une petite colline éloignée de cinq cents pas de celle où les vingt-six premiers martyrs avaient été crucifiés. Parmi eux, on nomma le père José Spínola et une sainte femme portugaise, Isabelle Fernandez, qui fut décapitée avec son jeune enfant à peine âgé de quatre ans. Le père était déjà mort martyr. Cette exécution est appelée le grand martyre et ses glorieux acteurs ont été canonisés.

La persécution ne s'arrêta plus en 1638. Les chrétiens étaient encore si nombreux dans le royaume d'Arima qu'on poussés à bout par l'exécès des cruautés, 3,700 d'entre eux prirent les armes et s'emparèrent de la place forte de Ximbara. Bienôt cette ville fut investie par toute l'armée impériale, qui eut été peut-être tenue en échec jusqu'à la conclusion d'un traité favorable aux chrétiens si un navire hollandais ne fût venu prêter secours aux infidèles, en foudroyant de son artillerie les malheureux assiégés.

Ainsi périrent les faibles reste d'un peuple catholique au milieu de l'indifférence des princes européens. Un petit nombre de prêtres japonais entretenaient encore les dernières étincelles de la foi dans l'ombre et le silence. Mais ce clerge indigène n'avait pas d'évêque qui put en assurer la perpétuité par des ordinaux nouvelles. Les vétérans du sacerdoce mouraient sans successeurs. (Annales de la Propagation de la foi, t. XXI, p. 232)

Les persécuteurs inventèrent une infamante précaution pour s'assurer que les chrétiens étaient bien exterminés jusqu'au dernier. Elle est décrite dans les relations sous le nom de Jesun. Des officiers de police allaient dans toutes les maisons présenter à tous les habitants, même aux petits enfants un crucifix ou des images de la Vierge et des saints, et ils exigeaient que chacun à son tour les foulât aux pieds, bien certains par l'expérience du passé que pas un chrétien n'obéirait.

On prétend même que les calvinistes hollandais n'obtinrent la permission de nouer des relations commerciales avec eux, et d'avoir dans le port de Nanga-aki une petite Ile qui leur servait de comptoir, et dans laquelle ils étaient confinés jusque dans ces derniers temps, qu'en subissant cette épreuve et en se rendant comme les ennemis des catholiques et des jésuites.

1682 est la date lugubre qui eût l'histoire connue du Japon. Le protestant Kämpfer qui se trouvait à cette époque à Nangasaki, atteste qu'il y avait encore alors dans les prisons de cette ville une cinquantaine de chrétiens. De son côté, Charlevoix nous dit: On n'a rien appris des chrétiens du Japon depuis 1682. On a su néanmoins qu'en 1709 un prêtre italien, M. de Sidoti, se fit jeter par un navire de Manille sur la côte japonaise. Arrêté aussitôt après son débarquement, il fut conduit à Jeddo, où il resta plusieurs années emprisonné. Après avoir fait un grand nombre de prosélytes, il augmenta le nombre des missionnaires martyrs.

Les premières tentatives pour le rétablissement de la mission du Japon ne remontent qu'à 1844; le 6 mai de cette année, le navire français l'Albatros, sous le commandement de M. de la Motte, arriva à Naha, dans les îles Lou-Tyyou ou Liou-Kion, M. l'abbé Forcade, aumônier d'un évêque de Nevers, avec le catholique Augustin, Chinois de nation. Les autorités françaises ayant délégué le besoin d'interprètes pour nos vaisseaux, le gouverneur de Lou-Tchou, après bien des difficultés, avait enfin consenti à recevoir les deux voyageurs étrangers. M. Forcade, rejoint plus tard par un de ses confrères des missions étran-

gères, fut pendant quelques temps vicarier apostolique du Japon avec le titre d'évêque de Samos.

Et depuis cette époque on a vu deux ou trois missionnaires résider sur la terre japonaise qui écrivent chaque année une lettre. Au séminaire des Missions Étrangères, on avait en longtemps bien peu jense dire pas de résultats, mais même d'espérance. En 1860 seulement M. Girard, supérieur de cette mission, accompagné à Jaido M. Duchêne de Bellecourt, consul général de France au Japon. Il a été présenté par lui aux autorités locales en qualité d'interprète par lui et de prêtre catholique, et à la date du 15 octobre, M. Mermel, autre missionnaire, écrivait que sur la demande de deux princes de l'île d'Yesso, et avec le concours de premier médecin de l'Empereur, il allait fonder un hôpital.

Aujourd'hui, en vertu de traités passés avec la Russie, l'Amérique, l'Angleterre, la Prusse et la France, quatre ports du Japon sont ouverts aux Européens, qui y peuvent pratiquer librement leur religion et le droit affreux de Jesun est aboli, du moins à leur égard, car il est à craindre qu'il ne soit encore comme les édits de persécution, persécution, applicable et appliqué à tous les indigènes. L'habitable disposition qui veut que tout indigène professant le christianisme doit mourir avec tous ses parents au premier degré d'affinité et de consanguinité, suivant les plus récentes informations, serait encore en vigueur.

Mais la France n'est déclarée la protectrice des missionnaires, et nos excursions en Chine et en Cochinchine, ont donné à penser au gouvernement japonais qui nous envoie des ambassadeurs. Ils ont suivi de près ceux du roi de Siam, et déjà ils savent que la croix est relevée sur la vieille cathédrale de Pékin. Paissent les vingt-six martyrs, dont l'histoire va placer les images sur l'autel, obtenir des grâces nouvelles pour cette terre arrosée de leur sang. Puisse l'histoire en enregistrant les nouvelles victoires de nos soldats dans l'extrême Orient, réputer comme pour les croisades *Gesta Dei per Francos*.

Etats-Unis.

WINCHESTER, 27 juin. D'après des informations non-officielles, Jackson ne songe pas à attaquer, mais à s'assurer de la récolte de blé et de seigle qui, dit-on, est excellente. Il est fait que les sécessionnistes occupent le pays entre Strasburg et Manassas. On a seulement pu voir des éclaireurs du Sud.

MEMPHIS, 25 juin. Plus de 1,500 personnes ont prêté serment d'allégeance depuis l'occupation. Rien de nouveau à Corinth. Le général Halleck s'en va bientôt à St. Louis. Valluce repart et McClelland est encore à Jackson, dans le Tennessee.

On va envoyer des provisions au général Curtis par la Rivière Blanche. Le maire Parks et trois membres du conseil municipal ont prêté serment d'allégeance.

On dit qu'il y a 23,000 séparatistes à Vicksburg, sous Braxton Bragg et Pillow.

BATAILLE DE MECHANICSVILLE.

PHILADELPHIE, 30 juin. Suivant le correspondant de l'Amirican de Baltimore, la conclusion à tirer des événements accomplis, c'est d'abord donner White House et de retirer la droite de son armée à travers la Chickahominy, objet qui a été atteint avec peu de pertes, comparativement à la sévérité du châtiement infligé à l'ennemi.

Le général McClelland a aussi renforcé sa position en retirant ses lignes et en transportant sa base d'opérations sur la rivière James, où il sera assisté par les canonnières; et de ce côté, si l'ennemi essaie de couper ses approvisionnements par eau, il recevra une prompt leçon de nos vaisseaux; et ses forces ainsi affaiblies en face de Richmond laisseront tomber cette ville entre nos mains sans rien de plus qu'une légère collision.

WASHINGTON, 30 juin. Aucune demande de congé dans l'armée ne recevra de réponse de la guerre. Ces demandes devront être adressées désormais.

LURAY, 30 juin. Le général Crawford a fait une reconnaissance avec une partie de sa brigade et un corps de cavalerie commandé par le colonel Tompkins; il a mis en fuite les éclaireurs rebelles qui occupaient la ville; quatre compagnies de cavalerie ont été atteintes à un mille plus loin; on leur a tué quelques hommes et fait quatre prisonniers; les fédéraux ont eu un homme tué et trois blessés.

MEMPHIS, 28 juin. L'Avalanche a été averti par le grand-prévôt qu'un article éditorial publié hier renfermait sur les officiers militaires des critiques qui ne pouvaient être tolérées. L'éditeur a été en conséquence invité à ne plus se permettre de pareilles libertés.

L'Appel de Grenada du 23 est informé que la flotte fédérale, composée de 10 canonnières et bombardières, ont ouvert le feu sur batteries basses de Vicksburg. Van Dorn commande cette place, en remplacement de Lovell.

Une lettre adressée de Chattanooga au même journal, du 26, contient ce qui suit: "L'ennemi a eu devant nos colonnes de Powell's Valley à Big Greek Gap. En même-temps Mitchell manœuvra sur nos derrières dans les environs de Big Greek, épanté le moment d'opportunité de tomber sur sa proie."

L'Appel dit encore que Van Dorn a fait retirer à huit milles de distance de Vicksburg les femmes et les enfants, dans l'intention de défendre la ville jusqu'à la dernière extrémité. D'après les derniers télégrammes reçus des Etats-Unis, il paraît que les chefs confédérés ont décidé de faire la dernière extrémité, un appel à l'Angleterre et à la France pour les engager à reconnaître les Etats du Sud comme colonie.

A la dernière bataille devant Richmond, les troupes du Sud ont perdu 6,000 hommes. La perte des fédéraux est estimée à 10,000.

Le général confédéré Magruder a été fait prisonnier. McClelland forcé de reculer devant les sécessionnistes a dû enlever ses canons de siège et les laisser sur leur champ de bataille.

A la suggestion des gouverneurs de tous les Etats loyaux la président va ordonner une levée de 300,000 volontaires pour garder les positions conquises et terminer la guerre.

Loi concernant les Journaux. Art. 1. Tout souscripteur qui ne donne pas le formal de discontinuer l'envoi d'un journal, est censé continuer son abonnement.

Art. 2. Tout souscripteur qui ne transmet pas son journal et qui ne reçoit pas le paiement de ses arriérés, est exposé à recevoir son ordre et à payer tous les arriérés transmis, jusqu'au paiement de ses arriérés.

Art. 3. Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, ou si lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au paiement des arriérés et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert.

Art. 4. Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétaire d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa résidence, est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

Calendrier Mensuel.

Table with 7 columns: Day, M, M, J, V, S, D, L. Rows for June 1862.

Premier quartier, le 4, à 5 h. 56 m. du soir. Pleine Lune le 11, à 3 h. 43 m. du matin. Dernier quartier, le 18, à 5 h. 17 m. du soir. Nouvelle Lune, le 26, à 4 h. 9 m. du soir.

Retour de Sa Grandeur Monseigneur de sa visite pastorale.

A midi les cloches annonçaient l'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur de Trois-Rivières; les rues étaient magnifiquement pavisées et ornées: enfin le même zèle qui animait les citoyens pour recevoir l'autorité civile du pays, samedi dernier, rivalisait glorieusement avec celui qui l'on mettait pour reconnoître l'autorité ecclésiastique.

Son Excellence le Gouverneur Général est arrivé en cette cité, samedi, vers onze heures du matin et en est reparti vers une heure après midi, après avoir gracieusement reçu une adresse qui lui fut présentée au débarcadère, par Son honneur le Maire, au nom des citoyens.—Nous donnerons dans notre prochaine feuille, l'adresse et la réponse de Son Excellence et en même temps tous les détails de cette fête qui ne pourra que laisser d'agréables souvenirs dans la mémoire de tous les spectateurs.

Division Shawenegau. Nos lecteurs trouveront dans nos colonnes de ce jour à l'exclusion de toutes autres matières, la requête faite à Charles Malhiot, Ecr., le priant de se laisser porter candidat pour la division Shawenegau, et la réponse de ce Monsieur, se prononçant en faveur de l'administration actuelle.

M. de Niverville ayant généreusement abdiqué ses prétentions en faveur de M. Malhiot, le parti libéral est maintenant certain du triomphe.

Elections Municipales.

Aujourd'hui ont eu lieu les élections municipales pour la cité de Trois-Rivières:

L'honorable J. E. Tardif a été réélu Maire de cette cité, par acclamation. Pour le quartier St.-Louis, François Rocheleau, Ecr., par acclamation, en remplacement de A. B. Cressé, Ecr. Pour le quartier Ste.-Ursule, L. E.

Gervais, Ecr., a été réélu par acclamation. Pour le quartier St.-Philippe, J. H. Fearon, Ecr., par acclamation. Pour le quartier Notre-Dame, W. R. Adair, Ecr., par acclamation.

Le manque d'espace nous oblige de renvoyer à jeudi notre réponse à l'Inquirer.

Pendant l'orage de vendredi la fondre est tombée à deux endroits, mais elle n'a causé aucun malheur.

Nous avons reçu une correspondance inadmissible, la langue dans laquelle elle est écrite n'est pas connue dans ce pays.

Température.

Observations sur le temps, la température et le vent, pour le mois de Juin, 1862, faites à St.-Célestin par le Dr. J. A. Leblanc.

Table with 6 columns: Date, Temps, Vent, Temps, Vent. Rows for June 1-30.

REMARQUES:—Le 12 P. M. Orage avec Tonnerre.—Dans la nuit du 14 au 15, forte gelée.—17 soir Orage avec Tonnerre.—18 soir, Orage.—21 P. M. Orage avec Tonnerre.—24 P. M. Orage avec Tonnerre.—24 P. M. Orage avec Tonnerre.—29 Orage avec Tonnerre.

A Charles Malhiot,

Ecuyer, Docteur en Médecine, de la Paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac.

MONSIEUR, Les Soussignés, Electeurs de la Division Shawenegau, sachant qu'une Election d'un Conseiller Legislative pour représenter cette division doit avoir lieu bientôt, et considérant dans votre intégrité, votre patriotisme et vos capacités, vous prient de vous porter Candidat à cette Election, et vous assurent qu'ils vous prêteront tout leur appui, et qu'ils feront tous leurs efforts pour faire réussir votre candidature.

Ils seront d'autant plus heureux qu'ils croient vos principes politiques être ceux de l'administration du jour approuvée par le pays, sans prétendre néanmoins vous lier aucunement à cet égard.

Joseph Racette, J. B. Pothier, L. Comeau, Antoine Gilbert, F. Abram, P. Rivard, C. Camirand, J. C. Garceau, Isaac Denoncourt, Médard Paquin, Octave Girard, Elie Denoncourt, Etienne Comeau, Octave Camiran, Joseph Lévesque, Louis Duval, Joseph Biron, A. Pothiers, Louis Garceau, fils, François Bourassa, père, M. Sills, Michel Dupont fils, Charles Brouette, O. Biron, P. Groux, A. Caron, Jos Comeau, T. Bailliet, C. Thibault, D. Gay, L. Baillie, H. Biron, Jos Denoncourt, Louis Garceau père, Michel Dupon, Hubert Duplessis, Etienne Garceau, Edouard Labonté, Moysé Duron, Pierre Heroux, Jean Baptiste Lamy, Elzéard Paquin, Augustin Gilbert, Moysé Alary, Ant Guilbert, Louis Guilbert, Charles Guilbert, Hubert Guilbert, Calixte Sonnevill, Pierre Alary, Benjamin Dupon, François Bourassa fils, André Martin père, Nordut Dupon, L. Garceau, Dupon, Benjamin Duplessis, Olivier Dupon, Pierre Dupon, Ezeard Dupon, Hyacinthe Dupon, Jos Dufresne, Anastase Ronette, Joseph Fournier, Octave Dyrat, Pierre Ronette, Léon Guauthier, Félix Chevalier, Joseph Guauthier, Elie Denoncourt, Olivier Guilbert, Jean Dapon.

Louis Garceau, Etienne Duval, Paul Godin fils, Joseph Biron, J. B. Garceau, Ant Dupon, Pierre Groux, François Dupon, Moysé Dupon, Joseph Duval, J. Caldeol Rouette, Olivier Duplessis père, Ant Biron, Honoré Camirand, Charles Dupont, A. S. Hart, Charles Lajoie, Mair, Joseph Lacroix, J. P. Joseph Lamy, Godfroy Allary, Louis Lacroix, Emmanuel Allary, Paul Girardin, Louis Gélinas, fils, Zéphirin Gélinas, Thomas Fairon, François D. St.-Cyr, Dumas Bellemar, Antoine Desaulniers, William Rosseau, Benjamin Tessier, Benjamin Milot, L. E. Gélinas, Benjamin Loranger, Antoine Ignace Boucher, Godfroy Milot, François Desaulniers, François Carboneau, Capt., James Loranger, Moysé Herbert, Patrice Maillette, Thomas Bellemar, Calixte Gelford, Frédéric Hubert, Thomas Lamy, Hercule Lacroix, Ludger Lesieur Desaulniers, Michel Blais, Edouard Girardin, Emmanuel Gélinas, Thomas Ferron, Jos. Bellemar, Benjamin Tessier, fils, Louis Lapointe, Alexis Ignace Boucher, Jean H. Beaujeu, Alfred Carbonneau, sergent, Jules Carbonneau, Maxime Carbonneau, Jean Gagnon, fils, Célestin Milot, J. Bie Boulanger, Gabriel Lefebvre, Père, Paul Rivard, Michel Gagnon, Biron Lamotte, Pierre Lafontaine, Ptre, Toussaint Lafontaine, Nordut Desaulniers, Jean Ricard, François Vilmar, Louis Lapointe, J. Boire Maillette, François Lapointe, Antoine Lajoie, Olivier Vilmar, Etienne Gélinas, Charles Tétrau, Antoine Bellemar, Charles Richer, Théophile Charette, M. Robida, Louis Duval, Jos. Gagnon, Edouard Ledoux, Jean Baptiste Tessier, Frédéric Bernier, Antoine St. Jacques, Frs. Marchand, Pauliste Bethy, L. Onésime Ricard, V. Thomas H. Beaujeu, Sévère Lajoie, Zéphirin Bellemar, Albert Bellemar, Moïse Bellemar, Honoré Bellemar, Antoine Gélinas, (Dedais), Jean Gagnon, père, Jos Panneton, Antoine Gélinas, (Charles), Thomas Beaujeu, cadie, Ignace Boucher, père, Sévère Gagnon, Pierre Gélinas, cadie, Paul Gélinas, cadie, Pierre Milot, Père, Théodor Gélinas, Joseph Thibault, François Gélinas, François Lacroix, Louis Lamotte, Augt. Gélinas, Louis Gélinas, Louis Pitaré, Léandre Ricard, Timothé Boisvert, Théodore Gélinas, Toussaint Boisvert, Sévère Loranger, Raphaël Houle, J. B. Houle, Ant Desaulniers, Ant Lesieur, William Drew, Ant Loranger, père, David Bettez, Jacques Bettez, Sévère Villencour, Et. Bettez, Paul Ricard, Joseph Bettez, Thomas Vellemore, Pierre Pitaré, Sévère Gagnon, Joseph Boisvert, Augt. Boisvert, Alexis Boisvert, André Desaulniers, Michel Desaulniers, Ant Isabelle, François Isabelle, Augt Bourassa, Louis Bettez, Raphaël Bourassa, Joseph Garceau, J. B. Bourassa, Augt Garceau, fils, Augt Garceau, père, Chs Bourassa, Jos Garceau, Jos Desaulniers, J. B. Renier, Amable Gauthier, Gonz Grenier, Valai Lesieur, François Sanson, Ant Sanson, François Bastarache, J. B. Martin, Joseph Bourassa, Ant Gauthier, Amable Gauthier, Ant Ricard, Théodore Ricard, Sévère Durcher, Jean Dapon.

Ant Desaulniers, Louis Lapointe, Charles Lapointe, Ed Desaulniers, Joseph Lesieur, Raphaël Boucher, Pierre Bourassa, fils, Pierre Bourassa, père, Joph Ricard, Louis Boisvert, Luc Lacombe, Alexis Lau, Olivier Desseau, Moïse Decoteau, Jos Gauthier, Josph Lemai, Uldorique Rivard, Honoré Pagé, Joachim Desaulniers, Rémi Dussault, père, Louis Dussault, Rémi Dussault, fils, Augt Rivard, Dominique Lesieur, Pierre Lesieur, Frédéric Daveluy, Joseph Côté, Félix Ricard, Alexis Gélinas, Adolphe Desaulniers, Paul Milot, Paschal Lesieur, Charles Richard, Ant Duchéna, J. Bie Charliand, Olivier Lesieur, Augustin Gignac, Henry Lori, Edouard Desaulniers, François Desaulniers, Pierre Bellemar, Carme Duplessis, Joseph Gauthier, Pierre Beaujeu, Edouard Héroux, Albert Héroux, Alexandre Daveluy, Edmond Lesieur, Gonzague Bellemar, Léandre Lori, Amable Côté, Ant Lamotte, Adolphe Lori, Frs Page, Antoine Gérin Lajoie Maire, T. G. Lajoie, André Lajoie, Francis Lajoie, Claude Ferron, Narcisse Lami, Charles Gélinas, Isaac Gélinas, Paul Bellemar, Joseph Bellemar, Louis Boisvert, Joseph Blais, Paul Lacroix, Thomas Lacroix, Paul Gélinas, Thomas Gélinas, Antoine Vilmar, Antoine Bellemar, Pierre Pellerin, Jean Bellemar, Joseph Bellemar, Paullemar, Adolphe Milot, Joseph Lapointe, Clement Milot, Alexis Gélinas, Joseph Pellerin, Paul Pellerin, J. Bie Ibrahim, Joseph Ibrahim, Alexis Lamy, Hyacinthe Gendron, François Gendron, Frs Pellerin, Barthélemi Caron, Joseph Adan, Joseph Gouche, Joseph Carbonneau, Antoine Lami, Pierre Bellemar, Hyacinthe Millette, Paul Pellerin, François Boulanger, Raphaël Pellerin, Léonard Bellemar, Thomas Hébert, Frédéric Pelletier, Paul Pelletier, Frs Bellemar, Chs Z. Garceau Ptre, Hyacinthe Cossette Maire, Joseph Bellemar, Louis Bacon, Joseph Sanson, Benjamin St. Pierre, Joseph Lacours, Olivier Monplaisir, Ferdinand Monplaisir, Uldorique Bievre, Honoré Beaumier, Narcisse Beaumier, Sévère Rocheleau, C. Rocheleau, P. Hébert, Elzéard Briève, Joseph Hébert, Pierre Toupin, Denis Caron, Paschal Monplaisir, père, Paschal Monplaisir, fils, Toussaint Tonpin, Théophile Colotte, Théodore Beaumier, François Boulr, Onésime Roiven, Thomas Rocheleau, Gorge Rocheleau, François Beaumier, F. Lapointe, Augustin Tonpin, F. Xavier Beaumier, François Lamotte, Edouard Golin, Jean Lottinville, Thomas Pagon, Louis Lottinville, Joseph Calotte, François Lacroix, Joseph Bellemar, fils, David Brien, Jean Baptiste Lagace, Narcisse Monplaisir, Jean Lapointe, J. Bie. Lafrenière Major, P. C. Rivard, J. P. Joseph Legris Margr., Dr. Am. Rivard, Antoine Laperrière capt., Antoine Lagacé, Léonide Plante, Charles Noël, Narcisse Chevalier, Benjamin Lamy, Alexis Caillé, Antoine Gagnon, Isaac Ringuette, Basile Racine, Thomas Coulombes, Nordut Plante, Joseph Chevalier, Maire, Benjamin Augé, Conseiller, Etie Blais, Conseiller, André Raboirie.



Que la Enquiere soit et la Enquiere fut.

J I Rivard
Léandre Rivard
Paul Lefebvre, fils
Joseph Lamy
Augustin Ferron
Xavier Loranger
Antoine Ringuette
Minère Lessart
Pierre Pombert
Elie Faffort
Fabien Rivard
Laurent Colombe
Antoine Duhaime
Désiré Pombert
Antoine Saucier
Elie Dufresne
Eloi Colombe
Calixte Lesage, père
Elie Lesage
Augustin Chevalier
François Rivard
Joseph Lapolice
Gustave Lambert
Pierre Barollette
Antoine Plouffe
Paul Gélinas
Isaac Lesage
Fabien Lambert
Joseph Auger
J. Bte Des-hénes
Maxime Lesage
Norbert Martin
George Plouffe
Claude Ferron
François Dupont
Rémil Caron
Augustin Danfousse
Narcisse Deschênes
Laurent Lamy
Pierre Julien
Eliouard Masson
Pierre Labeur
David Ayotte
Elie Plouffe
Jonas Allard
Joseph Farron, père
Pierre Paquin
Jean Faucher
Léon Paillé
Joseph St. Pierre
Elie Paillé
Onésime Coulobes
Calixte Lesage, fils
Louis Bellemar
Thomas Lessart
Joseph Lemay
Jean Angé
Joseph Martin
Chales Baribeau
Augustin Plouffe
Elie Luscadre
Albert Lesage
Thomas Lamy
Joseph Saucier
C H Baultieu, Huiss.
Pierre Bergeron
Majorie Lamie
Elie Plouffe
Charles Tessier
Euphémie Lupien
Charles Lachance
Louis Dufresne
Antoine Marquis
J B Mayrand
Désiré Boudard
Augustin Masson
Augustin Grenier
Magloire Plouffe
Benjamin Rabouire
Calixte Grenier
Zéphirin Fréchette
Pierre Barollette, fils
Theophile Rivard
Moise Landrie
Louis Rivard
Charles Charrette
Joseph Benoit
Désiré Martin
Jean Baptiste Coulobes
Alexis Rivard
Joseph Perreault
Augustin Baribeau
Joseph Cloutier
F S Byr
Israël St. Pierre
Olivier Allard
Joseph Lambert
J Bte Bédinger
Isaac Harnois Capt.
T H A Rivard
Benjamin Mabain
Heucule Legris
Moise Lamy
Narcisse Legris
Alexis Pichette
J Bte Lafrenière
Thomas Beaulieu
Louis Baribeau
Jacques Lesage
Merus St. Pierre
Clement Dupont
J Bte Danfousse
George Vanasse
Louis Paquin
Louis Arvisais
Pierre Droletta.
Bazile Doucet
Jos Pothier
Honoré Pothier
Pétrus Camirand
André Desaulniers
Hubert Dufresne
M. Bettez
Joseph St. Pierre
Louis Michel de Tonnacour
Olivier Dufresne
L O Dufresne
P Duchesny
Joseph Girard
Moses Girard
Eugène G. Guisard
Michelle Lemertise
Bazile Aubry
Euchariste Alary
Nicola Fafard
O Duval
C A Aubry
H Girard
Frs Bourassa
Jos Moreau
H Levasseur
B St Ouge
Pétrus Camirand
O Duval fils
And Panneton
O Panneton
H Lacerte
N Drouin
Z Drouin
F Drouin
L Doucet
L Aubry
Loi Girard
Prosper Duchorme
Dieudonné Japerrière
Jos Laperrière
François Dufresne
Olivé Pannin
Joseph Pothier
François Julien
J Bte Julien
Louis Julien
Moise Landrie
Antoine Lambert.
J Bte Lambert
J Bte Lajoie
Joseph Baribeau
Dominique Lavallée
Honoré Plouffe
Elie Lavallée
Luc Bellemare J P
S Boucher N P

Hycinthe Lucerto
Louis Bernier
Pierre Carrière
Léon Langlois
Aulophe Comeau
Nazaire Hamelin
Narcisse Bourassa
Wilfred Duplessis
Moise Roy
Adolphe Roy
J Bte S Duhaime
François Bourival
Raphael Picard
Hycinthe Boisvert
Joseph N Samson fils
Louis Dufresne
Joseph Desaulniers
Bhéli Ricard
Adolphe Grenier
Hycinthe Bourival
Sévère Bourassa
Honoré Milran
Augustin Bellemare
Calixte Boisvert
Moise Milot
Louis Gagnon
Israel Samson
Sévère Biron
Thomas Gélinas
Louis Lesieur
Régis Gélinas
Amable Desaulniers
Joachim Lacombe
Louis Bêl-fruitle
Zéphirin Biron
Alexis Lacerte
Joseph Meunier
Isaac Rivard
Joseph Lacerie
Antoine Giguac
Léandre Guilmette
François Rivard
Elié Dubé
Joseph Hébert
Moise Batis
Augustin Bourival
Alexis Lacerte
Laurent Grenier
Antoine Gauthier
William Boucher
Raphael Bourassa
Michel Bourassa fils
Pierre Deschênes
Joseph Huard
Michel Bourassa père
Louis Huard
Joseph Menarçon
Adolphe Grenier
Joseph Giguère
Antoine Bourassa
Emmanuel Marcouillier
François Villemure
Calixte Bellefleur
Onésime Réginière
Onésime Roy
Amable Belleville
Elie Gélinas
Israel Bourassa
Joseph Régis Gélinas
Frédéric Bourassa
Michel Bouchard
Geoffroie Belleville
Antoine Lemay
Sévère Bourassa
Thomas Lemay
François Gélinas
Paul Bellemare
Jean St. Pierre
Pierre Héroux
Pierre Etienne Gélinas
J. Bte Marcouillier
Alexis Philibert
Antoine Lafrenière
Raphaël Mateau
Casimir St. Pierre
Joseph Samson père
Charles Désirés
Joseph Dufresne
Pierre Hénauld
J Bte Philibert
Joseph Lor
Israel Deschênes
Pierre Dubé
David Vasseur
André Bellemare
Tutus Tardif
Gabriel Duplessis
Narcisse Labranche
Ignace Belland
Sévère Huard
Simon Manarçon
Prosper Blais
J Bte Isabel
François Lafrenière
Isidore Gagnon
Jean Desaulniers
Frédéric Pellerin
Clément Bellemare
Isaac Bellemare
Adolphe Réginière
Joseph Lamotte
Thomas Lamprohon
Arthur Gélinas
Louis Duplessis fils
Isaac Villemure
George Blais
Charles Diamond
Vigile St. Pierre
Antoine Blais
Antoine Marcouillier
Raphaël Menaçon
Raphaël Dubé
Isaac Lesieur
George Bourassa
Joseph Coriveau
Honoré Diamond
Charles Gélinas
Thomas Paquin
Adolphe Lacombe
Honoré Lessonde
Dr. G D Fontain
Antoine Garceau
Theodore Houle
Henri Corbin
Dolfin Lajoie
Antoine Blais
Tipt Schlis
Jean Garceau
Hubert Dupont
Bazil-Hardi
Hubert Gauthier
Maxime Camirand
Zéphirin Camirand
Israel Martin
François Chamberland
Louis Dupont
Augustin Thibeault
Jean Baptiste Biron
Hubert Chamberland
Moliste Dugré
Michel Guay
Jules Guay
Charles Dupont
Dolfin Montour
Olivier Montour
Odilon Dupont
François Dupont
Charles Duplissis
France Comeau
Félix Boisvert
Remi Menville
Louis Crêpe
Gabriel Dupont
Pierre Fournier
François Fournier
David Janvier
Rémil Dupont
Dolice Comeau
Toussaint Biron
Onésime Janvier
Louis Gauthier
F Xavier Piché
Louis Gauthier
Elienne Rouette
Moise Houle
Jean Comeau
Toussaint Biron
Xavier Biron
Ephrem Garceau

Louis Berthiaume
François Bourassa
Xavier Abram
Noël Dufresne
Pierre Lord père
Augustin Lord
Charles Frény
Ondisme Houle
Isaac Houle
Joseph Houle père
Joseph Houle
J Bte S Duhaime
Edouard Dufresne
Auguste Biron
Louis Martin père
Alexandre Berthiaume
Octave Gauthier
Edouard Berthiaume
Léon Berthiaume
Antoine Comau
Jean Paquin père
Jean Berthiaume
Michel Bourassa
Joseph Vincent
Honoré Vincent
Louis Comeau
Augustin Louchar
François Latoud
Sévère Biron
Joseph Boucher
Etienne Berthiaume
Alexis Maheux
Fabien Berthiaume
Augustin Houle
Hycinthe Montour
Narcisse Garceau
Zéphirin Biron
Edouard Benoia
Maurice Biron
Gabriel Dupont
Isaac Alary
Louis Côté
Joseph Biron fils
Célestin Boucher
Jean Côté
Frs Lemay J P
Honoré Plouffe Maire
J Bte Lafond Capt
Albert Leblanc Capt
J Bte Lambert
Moise Batis
Léandre Lafond
Elie Lafrenière
Antoine Lambert père
Antoine Lambert fils
Félix Lafond
Japhet Allard
Louis Julien
Jacques Hogue
Joseph Lupien
Elie Leclair
Daniel Bourassa
Elie Bellemare
Joseph Bellemare
Pierre Gélinas
Ignace Boucher
Adolphe Lemay
Joseph Bellemare fils
Isidore Pepin
Daniel Bourassa
Etienne Bellemare
Maxime Bidon
Elie St. Ouge
J B Bourassa
Jermain Soucis
Dominique Lavallée
Olivier Allard
Culberts Allard
Antoine Réginière
J Bte Julien
Désiré Julien
Désiré Bergeron
Joseph Côté
Léon Bergeron
François Hallard
Isidore Gouville
Antoine Lafrenière
François Paquin
Joseph Trippé
Louis Bellemare
Simon Boucher
Maxime Boucher
Olivier Allard
Joseph Vanasse
Joseph Boucher
J Bte Boucher
Pierre Réginière
Antoine Brulé
Elie Lavallée fils
Pierre Arvisais
François Julien
Alexis Lambert
Alexis Bouchaeger
Benjamin Lupien
Dominique Baribeau
J Bte Robert
François Allard
Jean Boudard
Antoine Fréchette
George Labeur
Antoine Bergeron
Antoine Mineau
Jean Bergeron
David Ringette
Antoine Modeste Lafrenière Mar.
Prudent Mineau
Pierre Réginière

Désiré Blanchard
François Savaud
J Bte Lacoursière
Joseph Leclair
Michel Lavallée
Dominique Lavallée fils
Pierre Labeur
Fabien Martin
Joseph Allard père
Antoine Charlatte
Elie Bourassa
Joseph Paillé
Elie Lavallée père
David Carpentier

La liste des électeurs de St.-Sévère, adressée au Docteur Malliot, nous arrive au moment où nous mettons sous presse, trop tard pour aujourd'hui.

LICENCES
Emanées par Louis Benjamin Garceau, Ecr., Inspecteur du Revenu pour la Cité et le District de Trois-Rivières, depuis le 1er Avril 1862, jusqu'au quartier finissant le 30ème jour de Juin inclusive ment.

LICENCES
Issued by L. B. Garceau, Esqr., Revenu Inspector, for the City and District of Three Rivers, from the 1st of April 1862, up to the quarter ending, 30th June 1862.

MARCHANDS
F. Plean, Marchand, Shop, Mai 1
Sévère Hamel, Marchand, Shop, do 1
James Shotis, Marchand, Shop, do 2
Adélaïde Béique, Marchand, Shop, do 3
Maxime Cooke, Marchand, Shop, do 3
Thimothé Lamb, Marchand, Shop, do 9
J. L. P. Dugay, Marchand, Shop, do 10
Edward Brunelle, Marchand, Shop, do 17
Joseph Dufresne, Marchand, Shop, do 17
John Marchoux, Marchand, Shop, do 17
Thomas R. bichou, Marchand, Shop, do 17
John Holiston, Marchand, Shop, do 28
John M. Dugal, Marchand, Shop, do 28
J.-Bte. Descoteau, Marchand, Shop, do 30
Jacques Nault, Marchand, Shop, do 31

MARCHANDS
CAP DE LA MAGDELEINE.
Onésime Boisvert, Marchand, Shop, do 1
ST.-NARCISSE.
Pierre Trepanier, Marchand, Shop, Mai 1
STE.-FLORE.
Edward Tassé, Marchand, Shop, Mai 1
E. R. Larue, Marchand, Shop, do 13
SHAWINIGAN.
Raphaël Lajoie, Marchand, Shop, Mai 15
J. G. Bois, Marchand, Shop, Juin 17

MARCHANDS
F. X. Lambert, Marchand, Shop, do 7
J. E. Pichette, Marchand, Shop, do 7
Grant et Gagné, Marchands, Shop, do 13
Malthide Beaud Vadebonceur, Marchand, Shop, do 14
Edward Augé Marchand, Shop, Juin 11

AVIS PUBLIC
L' Hon. T. J. J. Loranger & Freres, AVOCATS,

AVIS
L' Hon. T. J. J. Loranger & Freres, AVOCATS,

AVIS PUBLIC
REVENUS
Trois Marchés
VENDUS
MARDI
Le 15 Juillet prochain
A 10 Heures, A. M., A L'HOTEL-DE-VILLE,

MARCHÉ AUX DENRÉES, \$350
MARCHÉ À FOIN, \$ 40
MARCHÉ À POISSON, \$ 20
ARTHUR DESFOSSÉS, Sec. Trés.

W. J. WHITEFORD
Horlogier et Bijoutier, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

MONTRES
Couvertes de toutes descriptions, ainsi que non couvertes, en Or et en Argent.

HORLOGES,
PORTEFEUILLES, THELESOPES, JOUJOUX D'ENFANTS, PORTE-MONNAIES, COMPAS, TERMO-MÈTRES.

AVIS PUBLIC
L' Hon. T. J. J. Loranger & Freres, AVOCATS,

DEMENAGEMENT.
S. McCLUNG, HORLOGER BIJOUTIER.
A transporté son Etablissement dans les Bâtisses de Dame P. Defossès, RUE NOTRE-DAME, PORTE VOISINE DE V. GUILLET, Ecr., N. P. ET PRESQUE VIS-A-VIS DE M. W. GIROUX, Marchand de Quincaillerie.

Le grand Ambassadeur de la Santé... TOUT LE GENRE HUMAIN.



PILULES D'HOLLOWAY... UN BIENFAIT POUR LES MALADES!... JUSQU'A la découverte de cette puissante...

LA DYSPÉPSIE... Le grand fléau du continent... un traitement de ces pilules...

MALADIES BILIEUSES... La quantité propre et la bonne condition de la bile...

LES FEMMES MALADES... Ne devraient pas perdre de temps à essayer ce remède...

TÉMOIGNAGE IRREFUTABLE... Le témoignage des nations est une mine sur la vertu de ce noble remède...

PILULES CATHARTIQUES D'AYER... ETES vous malade, faible et souffrant? Avez-vous le système dérangé...

MALADIES BILIEUSES, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

LE PUISSANT REMÈDE... PARTOUT CONNU ET PARTOUT EN USAGE.



ONGUENT D'HOLLOWAY... D'APRÈS le témoignage de toutes les nations et celui des principaux hôpitaux...

ÉRUPTION DE LA PEAU... Cette maladie provenant du mauvais état du sang...

FISTULES... Cette maladie, sous quelque forme qu'elle se présente...

ATTENTION! A BON MARCHÉ POUR ARGENT COMPTANT.

WM. R. ADAIR, Fabricant de Bottes et Souliers... DE TOUTES ESPÈCES...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

ne s'oblige à visiter. Elles sont le meilleur remède que j'a jamais connu pour régler les organes de la digestion et purifier le sang...

W. H. HINES, Pasteur de l'Église de l'Avant, Boston. Warsaw, comté de Wyoming. New-York, 24 octobre 1855.

Constipation, Suppression, Rhumatisme, Goutte, Neuralgie, Hydrocèle, Paralyse, Accès, etc.

On ne pourrait trop parler de vos Pilules pour la cure de la constipation. Si quelques autres personnes de notre confraternité les ont trouvées efficaces...

DR. J. P. VAUGHN, Montréal. La plupart des Pilules en vente ordinaire, contiennent du mercure qui quoiqu'il soit un précieux remède dans des cas rares...

ATTENTION! A BON MARCHÉ POUR ARGENT COMPTANT. WM. R. ADAIR, Fabricant de Bottes et Souliers...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

Maladies Biliées, affection de Foie... Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif...

Mal à la Tête et Estomac impur... CHER FRÈRE AYER... Je le puis mieux expliquer...

ASSURANCE DE LA VIE. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ÉCOSAISE. (FONDÉE EN 1825.)

INCORPORÉE PAR UN ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL,--UN MILLION STERLING. Branche du Canada -- Bureau Principal Place d'Armes, Montréal.

DIRECTEURS: RUGH TAYLOR, Fer. Avocat. WM. EDMONSTONE, Fer. Marchand. R. D. COLLIS, Ecr. Marchand. W. B. LAMB, Ecr. Avocat.

CONSEILLERS LÉGAUX:--MM. BETHUNE et DUNKIN. SECRÉTAIRE pour le CANADA:--A. DAVIDSON PARKER.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ÉCOSAISE comprend aussi l'assurance de la VIE après les meilleurs principes et conditions.

TROIS-RIVIÈRES: GEORGE HENRY MACAULAY, AGENT, OFFICE:--Rue du Plateau. A. G. FENWICK, CONSEILLER MÉDICAL. Trois-Rivières, 27 Mai 1861.

LA SEULE PRÉPARATION DIGNES DE LA CONFIANCE ET DU Patronage Universels. PUISQUE DES HOMMES D'ÉTAT, DES JUGES, DES MEMBRES DU CLERGE,

DES Dames et des Messieurs de toutes les parties du monde témoignent en faveur de l'efficacité du Restaurateur des Cheveux de Wood...

47, Wall St., New-York, 20 déc. 1858. Messieurs: On a reçu votre note du 15 courant, mentionnant que vous avez appris...

Ma famille est absente de la ville, et je ne reste plus au No. 11, Carol Place.

Samston, Ala, 20 juillet 1859. Au Prop. O. J. Wood: Cher Monsieur: votre "Restaurateur des Cheveux" a fait...

RESTAURATEUR DES CHEVEUX DE WOOD. Prof. O. J. Wood: Cher Monsieur: Ayant eu le malheur de perdre la meilleure partie de mes cheveux par l'effet de la fièvre jaune...

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

CINQ PRÉPARATIONS adaptées aux défauts du Sang dans différents maux. Pour la Toux, le Rhume, les Affections Bronchiques, ou tout autre maladie de la Gorge...

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Toute Ordre de la Campagne, par Mail, le on autrement, recevront la plus prompte ATTENTION.

Polices d'Assurances, Citations de Banque, Titres de Comptes, Certificats de Cours de Villes, Programmes, Grandes Affiches, Livres, Pamphlets.

IMPRIMERIE DE

Exécutés au plus bas prix, dans le plus court délai et dans un style irréprochable.

MOULINS A BATTRE. A VENDRE quelques moulins à battre, fait d'après les améliorations les plus récentes...

Bande de Cuivre de la Cité. LES personnes qui auront besoin des services de la BANDE DE CUIVRE DE LA CITÉ, voudront bien s'adresser à N. ROUSSEAU, Président.

BLOOD FOOD. Des milliers de personnes parlent tous les jours en faveur du CORDIAL DES ENFANTS.

DR. AETON et pourquoi? parce qu'il n'existe jamais de procurer un soulagement immédiat lorsqu'on administre à temps. Il agit comme par enchantement, et une seule essai vous convaincra de la vérité de notre avis.

MOTHERS. Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.

Le Sang Humain sans ANALYSE présente toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure.